



République du Burundi

----- 0 -----

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

----- 0 -----

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITAT 2008**



**STRATEGIE D'ANALYSE DES DONNEES DU
RGPH 2008 DU BURUNDI**

par Emmanuel NGWE, UNFPA / CTA

Bujumbura, juin 2009

Sommaire

1. Contexte et justification
 2. Objectifs
 3. Définition des thèmes d'analyse prioritaires et des indicateurs
 4. Niveau d'analyse
 5. Recrutement des analystes et constitution des équipes d'analystes
 6. Elaboration des plans d'analyse et de tabulation thématiques
 7. Perfectionnement des analystes aux méthodes d'analyse des données de recensements
 8. Exécution des travaux d'analyse
 9. Coordination, suivi et évaluation des travaux d'analyse
 10. Validation des rapports d'analyse
 11. Finalisation des rapports d'analyse
 12. Appui informatique à l'analyse
 13. Analyses thématiques approfondies et monographies
- Chronogramme des activités d'analyse

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2008 est le troisième recensement organisé par le Burundi. Les deux premiers ont été organisés respectivement en 1979 et en 1990. Cette opération fait partie des recensements africains de la série mondiale des recensements de 2010. Ce contexte implique la nécessité d'appliquer au recensement du Burundi, autant que possible, les principes et recommandations concernant l'organisation de ces opérations adoptés par la Commission de la Statistique des Nations Unies. D'une manière générale, les recensements de la série 2010 doivent fournir aux utilisateurs de tous bords et en particulier aux autorités gouvernementales et aux partenaires internationaux des indicateurs pertinents et à jour pour suivre la réalisation des OMD et d'autres programmes sectoriels de développement. Ils devraient par ailleurs fournir des repères statistiques importants sur divers problèmes sociaux et démographiques émergents tels que les flux des réfugiés et des personnes déplacées, les orphelins, les femmes chefs de ménages, le vieillissement de la population, etc. Ces recensements devraient aussi être l'occasion pour les pays concernés de promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et des systèmes d'information comme le SIG, IMIS ou DEVINFO. En résumé, il faudrait créer des conditions pour une large utilisation des données de ces recensements dans la planification et les stratégies de développement socioéconomique.

Dans le cas spécifique du Burundi, pays en situation post-conflit, les attentes des utilisateurs sont nombreuses et variées en raison de la diversité des défis sociaux, économiques et politiques à relever. Ceux-ci comprennent, entre autres, le suivi de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et pour la croissance (CSLP), la maîtrise des migrations internes et extérieures consécutives à la crise sociopolitique (personnes réfugiées, rapatriées ou déplacées), l'organisation des élections générales en 2010, la prise en compte des questions de population et de genre dans la planification stratégique, la lutte contre les violences sexuelles, la prise en charge des orphelins et des handicapés, la formulation de la politique nationale de population et enfin la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Burundi. Il convient aussi de mentionner parmi ces défis la finalisation de la Vision 20/25 du Burundi qui est le cadre de référence de la politique nationale de développement à l'horizon 25. Les solutions à tous ces défis appellent l'utilisation des statistiques sociodémographiques issues du recensement de 2008. Il découle de ce qui précède la nécessité de produire des résultats non seulement de bonne qualité, mais aussi accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs et dans les meilleurs délais.

En plus des besoins des utilisateurs et de la richesse des informations collectées, la présente stratégie d'analyse des données tient aussi compte de l'évolution de la méthodologie des recensements de population et de la performance des outils d'analyse des données sociodémographiques (méthodes statistiques et logiciels)¹. L'ambition est de faire un travail plus fouillé que celui réalisé sur les données du recensement de 1990. Il importe de rappeler à cet égard que l'analyse des données de cette opération ne s'était pas appuyée sur un plan stratégique ni sur un plan d'analyse et de tabulation en bonne et due forme. On retiendra cependant que le travail avait été confié à « *une commission d'analyse du recensement composée des membres du BCR et de 9 consultants nationaux recrutés dans les Ministères du Plan, de l'Enseignement primaire et secondaire, du Développement Rural et à l'Université du Burundi, et répartis en quatre sous-commissions. Cette commission était placée sous l'autorité du Directeur du Département de la Population et du Directeur-Adjoint du BCR.*

¹ On pense par exemple à l'analyse de la mortalité maternelle et à celle des thèmes transversaux comme les femmes, les enfants ou les personnes âgées.

Elle avait bénéficié de l'appui technique du Conseiller Régional en démographie de la CEA. A la différence de ce qui a été fait en 1990, l'équipe d'analyse devra avoir un caractère scientifique et technique plus affirmé, tant par sa composition que par son mode de fonctionnement. Une autre préoccupation importante est le respect du délai de publication de rapports d'analyse recommandé par les Nations Unies, à savoir 18 mois après la fin du dénombrement de la population.

Pour remplir ces exigences, l'analyse des données de ce recensement devra être organisée de façon méthodique et rigoureuse afin de minimiser l'impact des contraintes auxquelles fait face le BCR. L'une de ces contraintes majeures étant l'insuffisance de l'expertise en analyse des recensements, il est indispensable d'adopter une approche à la fois adaptée au contexte et efficace. Le présent document définit donc les principaux axes stratégiques préconisés. Ceux-ci comprennent :

- la définition des thèmes d'analyse prioritaires et des indicateurs,
- le recrutement des analystes et la constitution des équipes d'analyse,
- l'élaboration des plans d'analyse et de tabulation thématiques,
- le perfectionnement des analystes aux méthodes d'analyse des données de recensements,
- le lancement des travaux d'analyse,
- le suivi et l'évaluation des travaux d'analyse,
- la validation des rapports d'analyse,
- la finalisation des rapports d'analyse,
- les analyses thématiques approfondies.

Avant de décliner ces différents axes, il convient de préciser les objectifs de cette stratégie.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif général de la stratégie est de développer un outil de plaidoyer en faveur de l'analyse des données, phase du recensement souvent traitée avec moins d'attention que le dénombrement de la population. Il s'agit également de mettre à la disposition des responsables du BCR et des analystes un document conceptuel de référence facilitant la compréhension du processus global d'analyse.

Les objectifs spécifiques poursuivis par ce document sont :

- définir l'approche générale de l'analyse des données du RGPH 2008,
- proposer les thèmes d'analyse prioritaires,
- définir des stratégies pour l'organisation pratique des travaux d'analyse.

La mise en œuvre de cette stratégie devra aboutir à la production de résultats du recensement de 2008 pertinents et fiables. Elle permettra par ailleurs de disposer de plusieurs rapports d'analyse thématique reflétant la diversité des sujets d'étude abordés par le recensement.

3. DEFINITION DES THEMES D'ANALYSE PRIORITAIRES ET DES INDICATEURS

L'analyse des données peut se définir comme *le processus de transformation des données recueillies lors du dénombrement (données brutes) visant à les condenser en indicateurs*

(données élaborées) et à les interpréter en rapport avec les objectifs spécifiques du recensement et à la lumière du contexte national. L'objectif général de l'analyse des données d'un recensement est d'aider les utilisateurs potentiels à tirer avantage des résultats du recensement, autrement dit, à en faire une utilisation pertinente et optimale. Par conséquent, les thèmes d'analyse doivent coller aux objectifs spécifiques du recensement.

Le recensement du Burundi de 2008 poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- *Déterminer l'effectif de la population totale du pays, sa structure par sexe et par âge et selon certaines caractéristiques socioéconomiques et culturelles, sa répartition spatiale selon les différentes unités administratives et le milieu de résidence ;*
- *Déterminer les niveaux, structures et tendances de la fécondité, de la nuptialité, de la mortalité et de la migration ;*
- *Fournir des indicateurs pour le plaidoyer en faveur de certains groupes de population vulnérables tels que les personnes sinistrées, les personnes handicapées, les orphelins, les enfants, les personnes âgées, les femmes chefs de ménages ;*
- *Evaluer l'évolution récente et future de la population du Burundi ;*
- *Déterminer les caractéristiques des ménages, de l'habitat et du cadre de vie des ménages ;*
- *Actualiser le fichier des localités et constituer une base de données socio-démographiques et cartographiques*
- *Actualiser la base de sondage.*

Sur la base de ces objectifs, le questionnaire du recensement comporte les rubriques suivantes :

- *localisation du ménage,*
- *caractéristiques individuelles d'état,*
- *caractéristiques économiques,*
- *caractéristiques de la migration,*
- *données sur la fécondité totale et la survie des enfants*
- *naissances survenues au cours des 12 derniers mois*
- *données sur la survie des parents*
- *décès survenus au cours des 12 derniers mois,*
- *départs du Burundi pour l'étranger depuis octobre 1993,*
- *retours au Burundi depuis août 2000,*
- *caractéristiques des habitations et biens possédés par le ménage.*

Au regard de la diversité des sujets d'étude abordés par ce recensement, les thèmes prioritaires d'analyse suivants sont proposés. Ils peuvent être regroupés en deux catégories : les thèmes sociodémographiques classiques d'une part et les thèmes opérationnels d'autre part. La liste définitive sera arrêtée par le BCR.

- **Thèmes sociodémographiques classiques**
 1. Evaluation de la qualité des données ;
 2. Etat et structures de la population ;
 3. État matrimonial et nuptialité ;
 4. Alphabétisation, Instruction, Scolarisation ;
 5. Caractéristiques économiques de la population ;

6. Natalité et Fécondité ;
7. Mortalité ;
8. Migration et mobilité de la population ;
9. Caractéristiques des ménages et des habitations, et cadre de vie.

- **Thèmes opérationnels relatifs aux problèmes émergents**

10. Situation socioéconomiques des femmes ;
11. Situation socioéconomique des enfants ;
12. Situation socioéconomiques des personnes âgées ;
13. Situation socioéconomique des personnes avec handicap ;
14. Mesure et cartographie de la pauvreté ;
15. Projections et prospective démographiques.

Les objectifs d'analyse et le contenu de chaque thème seront précisés dans le plan thématique d'analyse et de tabulation. Une série d'indicateurs pertinents devront être définis par thème d'étude, pour caractériser au mieux la situation sociodémographique du Burundi. Ces indicateurs doivent répondre aux besoins de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des programmes nationaux de développement, et principalement le CSLP et les OMD. Ils doivent permettre également de mesurer les niveaux atteints par le Burundi à la suite des différents engagements qu'il a souscrits dans le cadre de certains programmes régionaux et/ou des grandes conférences internationales organisées sous l'égide des Nations unies.

Les indicateurs seront calculés au niveau national, selon le milieu de résidence (urbain, rural) et au niveau des différentes subdivisions administratives du pays (région, province et commune). Tous les indicateurs seront désagrégés systématiquement par sexe autant que faire se peut. Ceci permettra d'évaluer les progrès accomplis par le Burundi pour la prise en compte des aspects genre dans différents secteurs de la vie nationale.

L'analyse des données de l'enquête post-censitaire fait partie intégrante de cette phase et en constitue un volet important, car ses résultats faciliteront l'évaluation de la qualité des données du dénombrement, en particulier celle des effectifs de population observés. Pour cette raison, elle mérite d'être réalisée par une équipe spécifique.

4. NIVEAU D'ANALYSE

L'un des avantages du recensement par rapport aux autres sources de données démographiques est son exhaustivité. Celle-ci permet en principe de disposer d'informations sur la population à l'échelle géographique la plus fine. Comme implication de cette propriété il existe la possibilité d'analyser les données collectées à un niveau fin. Cependant ce niveau dépend du thème considéré car, en fonction de leur quantité, les données relatives aux différents thèmes n'offrent pas les mêmes possibilités d'analyse selon qu'elles sont abondantes ou pas. A titre d'exemple : s'il est possible d'analyser la structure par âge et par sexe de la population jusqu'au niveau de la colline parce que les effectifs de la population le permettent, il est impossible d'analyser la mortalité ou la fécondité jusqu'à ce niveau-là parce que les données seront pauvres. En effet, les décès et les naissances enregistrés lors du recensement sont considérés comme des événements rares ; à une petite échelle, on risque

d'avoir des tableaux avec des effectifs considérablement faibles ou même nuls, aboutissant à des taux non significatifs. Dans ce cas, l'analyse pourrait se limiter au niveau national ou provincial.

5. RECRUTEMENT DES ANALYSTES ET CONSTITUTION DES EQUIPES D'ANALYSE

Etant donné la pauvreté du BCR en ressources humaines qualifiées, l'analyse des données du RGPH sera réalisée par des cadres nationaux recrutés comme experts nationaux, sur appel d'offre et d'un formulaire de candidature approprié. La sélection des candidats sera organisée par la Direction nationale du BCR en collaboration avec le CTP. Il est prévu d'affecter deux à trois personnes par thème d'analyse, en fonction de la difficulté du thème et du profil des candidats. Chaque équipe thématique sera placée sous la responsabilité d'un analyste principal qui sera secondé par un ou deux analystes associé. Des termes de référence seront élaborés pour l'analyse de chaque thème. Chaque analyste principal signera un contrat avec le BCR dans lequel les conditions de travail seront précisées.

La durée globale de l'analyse prioritaire des données est fixée à trois mois à compter de la date de mise à disposition des tableaux statistiques de base. Autant que possible, l'équipe des analystes sera multidisciplinaire, pour tenir compte de la diversité des sujets d'étude abordés par le recensement.

6. ELABORATION DES PLANS D'ANALYSE ET DE TABULATION THEMATIQUES

Le plan d'analyse et de tabulation est l'ensemble des dispositions ou procédures techniques adoptées en vue de transformer les informations recueillies lors du dénombrement en résultats concrets correspondant aux objectifs du recensement. Ces dispositions sont contenues dans un document qui en fixe les règles d'application. L'objectif du plan d'analyse est de tracer les grandes lignes qui orientent et facilitent le travail de traitement et d'analyse des données.

L'élaboration des plans d'analyse thématiques des données d'un recensement est une étape importante de la préparation technique du recensement. En effet, le plan d'analyse permet de s'assurer que les objectifs du recensement seront atteints, et si tel n'est pas le cas, d'ajuster les outils de collecte avant le dénombrement. En outre, le succès d'un recensement général de la population est apprécié aussi bien par la qualité des informations recueillies que par la rapidité avec laquelle les résultats sont mis à la disposition des utilisateurs. Les résultats des recensements africains des années 70 et 80 ont généralement été publiés avec un grand retard souvent supérieur à 24 mois après le dénombrement de la population.

L'utilisation systématique des plans d'analyse et de tabulation fait partie des innovations méthodologiques préconisées pour les recensements du programme mondial de 2010. Cette démarche n'a pas été souvent appliquée aux recensements des décennies antérieures. En effet, c'est au début des années 1990 que des réflexions ont été menées par l'Equipe d'Appui Technique de l'UNFPA de Dakar en collaboration avec l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), en vue de réduire les délais de publication des résultats définitifs du recensement. L'une des innovations introduites dans la chaîne des activités est l'élaboration des plans d'analyse dès lors de l'élaboration du questionnaire. Ceci n'a pas été

possible pour le Burundi pour des raisons évidentes d'insuffisance des ressources humaines. Mais le pari de publier les premiers rapports d'analyse 18 mois après la fin du dénombrement de la population peut encore être gagné si ces plans sont disponibles avant la fin de la saisie des données.

En situation normale, le plan d'analyse est élaboré en même temps que le questionnaire, les deux documents étant inter-reliés. Vu les conditions particulière d'organisation du recensement de 2008, ceci n'a pas été possible (contrainte de calendrier, manque de ressources humaines qualifiées, etc.). Le document rédigé par le CTP/UNFPA devra être enrichi par les analystes nationaux au cours d'un atelier spécifique et ceux-ci devront se l'approprier par la suite. Après cette validation, il deviendra le cadre de référence des analyses.

7. PERFECTIONNEMENT DES ANALYSTES AUX METHODES D'ANALYSE DES DONNEES DE RECENSEMENTS

En raison des faiblesses institutionnelles du BCR déjà évoquées, il est indispensable de perfectionner les personnes chargées de l'analyse des données à l'utilisation de méthodes d'analyse des données de recensements, ainsi qu'à l'utilisation des logiciels CSPRO et Excel pour la production des tableaux et le calcul des indicateurs. Ce perfectionnement se fera à travers des ateliers d'une durée variant entre deux et trois semaines. Ces ateliers seront animés par le CTP et des consultants internationaux ayant une expertise avérée dans ce domaine. A cet égard, il est envisagé de recourir aux enseignants-chercheurs de l'IFORD. Toutefois, pour valoriser les ressources nationales, des experts nationaux pourront être mis à contribution pour certains aspects précis du perfectionnement. Afin d'optimiser la formation, ces ateliers seront organisés en dehors de Bujumbura.

La formation portera principalement sur les aspects suivants : l'élaboration des plans d'analyse, l'utilisation du logiciel et CSPRO, le calcul des indicateurs et l'interprétation des résultats, la rédaction des rapports d'analyse.

8. EXECUTION DES TRAVAUX D'ANALYSE

Compte tenu de l'environnement social et économique, l'organisation d'une session intensive d'analyse des données n'est pas envisageable. L'analyse des données sera donc menée de façon extensive : ainsi après l'atelier de lancement des travaux d'analyse, il sera accordé aux analystes une période de trois mois pour exécuter le travail. Cette durée paraît suffisante pour achever les drafts des rapports d'analyse. Chaque sera libre de s'organiser pour travailler, l'essentiel étant de respecter les échéances fixées par le Direction du BCR. Pour garantir la disponibilité des analystes extérieurs au BCR, la Direction devra obtenir des différentes autorités concernées la mise à disposition des experts sélectionnés.

Dans le souci de marquer le démarrage effectif des travaux d'analyse, il sera organisé un atelier de 10 jours ouvrables pour le lancement de l'analyse des données. L'objectif de cet atelier sera de fixer les règles de travail communes, d'harmoniser la compréhension de la méthodologie et d'aider chaque équipe à commencer effectivement l'analyse de son thème. Ce sera aussi l'occasion d'évaluer les premières difficultés des différentes équipes. Au cours de cet atelier, toutes les équipes seront regroupées ensemble afin de créer une certaine synergie. Cet atelier sera organisé dès que le fichier des données du RGPH aura été apuré et

que les tableaux statistiques de base seront disponibles. Cet atelier sera animé par le CTP, avec éventuellement l'appui d'un ou de deux consultants internationaux.

En plus des plans d'analyse et de tabulation thématiques, il sera mis à la disposition des analystes un guide méthodologique définissant les règles générales à appliquer pour l'analyse des données :

- schéma général de présentation de chaque thème,
- production des tableaux statistiques de base et des tableaux d'analyse,
- calcul des indicateurs,
- évaluation de la qualité des données,
- structuration des rapports et harmonisation des chiffres,
- collaboration entre les équipes,
- pluridisciplinarité,
- utilisation des données d'autres sources,
- documentation,
- comparaison des résultats du RGPH 2008 avec ceux de 1990 et 1979,
- collaboration avec l'informaticien.

9. COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION DES TRAVAUX D'ANALYSE

La coordination scientifique de l'analyse sera assurée par le CTP et la coordination administrative par le Directeur national du BCR. Le suivi des travaux d'analyse sera à travers des réunions techniques organisées toutes les deux semaines par la Direction du BCR en vue de faire le point sur l'avancement du travail de chaque équipe. Ces réunions seront présidées par le Directeur national du BCR ou son Adjoint.

A la fin de la période des trois mois, il sera organisé un atelier de validation des drafts de rapports d'analyse. L'objectif de cet atelier est d'examiner de façon critique les rapports provisoires disponibles et de formuler des recommandations pertinentes en vue de leur finalisation. Il sera ensuite accordé un mois aux équipes pour finaliser les rapports.

Sur la base des rapports thématiques finalisés, un rapport de synthèse des principaux résultats du recensement sera rédigé en vue d'une large diffusion avant la publication des rapports thématiques qui pourrait prendre plus de temps. En effet, après la finalisation des rapports thématiques, il faudra procéder au travail d'editing et de formatage de chaque rapport avant sa publication. Cette activité pourra être confiée à un expert national maîtrisant à la fois la rédaction de rapports scientifiques et un logiciel de traitement de texte comme Word 2007, un tableur comme Excel 2007 ou à défaut un logiciel d'édition comme Page Maker ou Publisher 2007.

Pour prévenir le retard dans la finalisation des rapports d'analyse, le suivi des travaux sera assuré à travers des réunions périodiques des équipes. Ainsi, le BCR organisera des rencontres des analystes toutes les deux semaines pour faire le point de l'avancement de chaque thème, constater les difficultés rencontrées et trouver les solutions appropriées. Par ailleurs, le CTP qui assure la coordination technique et scientifique de la phase d'analyse, sera en contact permanent avec toutes les équipes pour les accompagner dans le processus.

10. VALIDATION DES RAPPORTS D'ANALYSE PROVISOIRES

La validation des drafts des rapports d'analyse se fera au cours d'un atelier de 10 jours ouvrables, regroupant en plus de l'ensemble des analystes un échantillon d'utilisateurs des secteurs publics et privés ainsi que les représentants des partenaires financiers. La participation des utilisateurs et des partenaires à cet atelier vise à assurer la pertinence du contenu de ces rapports.

Cet atelier a pour objectif de faire un examen critique du contenu et de la forme des rapports thématiques provisoires et de formuler des commentaires et des recommandations pour améliorer la qualité des documents. Le résultat attendu de cet atelier de validation comprend deux aspects : d'une part l'ensemble des rapports examinés, d'autre part des recommandations pertinentes sur les améliorations à apporter aux rapports.

Pour garantir l'efficacité de cet atelier, les documents de travail seront envoyés aux participants au moins une semaine avant la tenue de l'atelier, avec des termes de référence sur leur contribution. Le produit attendu de cet atelier est le rapport de l'atelier reprenant en détail les recommandations concernant chaque thème. Ce rapport servira de tableau de bord aux analystes pour la finalisation de leurs rapports respectifs.

11. FINALISATION DES RAPPORTS D'ANALYSE

La finalisation des rapports est une étape particulièrement importante de la phase de l'analyse des données. Aussi, des dispositions appropriées devront-elles être prises par le BCR pour garantir sa bonne exécution. Il faudra par conséquent éviter d'en allonger la durée. Certes il est possible que la finalisation de certains rapports exige la production de tableaux complémentaires qui pourrait prendre du temps additionnel. D'une manière globale, le temps prévu pour la finalisation des rapports est fixé à un mois.

La finalisation consistera à intégrer dans le rapport toutes les recommandations adoptées lors de l'atelier de validation. L'exploitation du rapport de l'atelier de validation permettra de vérifier a posteriori la prise en compte exhaustive des recommandations par les analystes.

12. APPUI INFORMATIQUE A L'ANALYSE DES DONNEES

L'outil informatique est indispensable pour l'analyse des données, car tous les calculs se font à l'aide de logiciels. Cependant ceux-ci ne sont maîtrisés que par une infime partie des cadres du BCR. Il est par ailleurs très probable que les analystes non membres du BCR à recruter seront peu nombreux à connaître ces logiciels. Certes une formation est prévue pour initier les analystes à l'utilisation de ces logiciels mais il s'avère donc nécessaire de d'apporter aux équipes un appui technique adéquat pour la production des tableaux et le calcul des indicateurs. La solution préconisée est de recruter et former deux cadres à l'utilisation des logiciels CSPRO et Excel pour la tabulation et le calcul des indicateurs. Leur tâche principale sera de fournir à chaque équipe d'analystes les tableaux et les indicateurs nécessaires pour l'analyse de son thème. Ceci permettra de libérer tous les cadres du BCR faire actuellement en charge du traitement des données pour qu'ils participent aussi dans l'analyse des données.

13. ANALYSES THEMATIQUES APPROFONDIES ET MONOGRAPHIES

L'analyse des données présentée dans ce document concerne uniquement les thèmes prioritaires. Cette analyse se fera essentiellement en recourant à la statistique descriptive, avec l'utilisation des tableaux de fréquences simples et des tableaux croisés de deux ou trois variables selon les cas. A l'aide d'indicateurs usuels tels que les effectifs, les proportions, les taux, les rapports, etc., et de graphiques, on décrira la situation observée à la date du recensement et on dégagera les tendances des phénomènes par rapport à la situation de 1990, date du dernier recensement.

Ces résultats comblent largement les besoins des utilisateurs. Toutefois, pour les besoins de la recherche démographique, il serait intéressant d'effectuer l'une analyse approfondie de certains aspects de la population et d'élaborer des monographies provinciales. Pour cela, on utilisera des méthodes statistiques avancées telles que la régression logistique ou l'analyse factorielle. Ce sera une manière de valoriser les données du recensement. Des étudiants en cours de formation à l'IFORD ou dans d'autres institutions de formation statistique pourraient élaborer leurs mémoires de fin d'études en utilisant les données de ce recensement. Différents aspects de la population pourraient être approfondis, mais il s'agit surtout de ceux non encore documentés au Burundi mais qui présentent un intérêt certain. Il s'agit par exemple des aspects suivants :

- les déterminants familiaux de la scolarisation,
- les déterminants de la fécondité,
- les déterminants de la mortalité des enfants
- les conditions de vie des orphelins et des veuves,
- les populations sinistrées,
- la propriété foncière et immobilière, etc.

En tout état de cause, les sujets d'étude approfondie seront déterminés par le BCR et leur analyse sera programmée après la publication des rapports d'analyse prioritaires.

Concernant les monographies, une attention particulière sera portée sur la monographie de la Mairie de Bujumbura, en raison de sa position stratégique de capitale nationale et de la plus grande agglomération du pays.